

Décision

Générale

colonial

## Décision n° n° 1097 agréant, en qualité d'agent spécial du «Groupement Français d'Assurances », M. Adolphe Ries, en remplacement de M. Noix Chateau .....,.....:...

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
22 novembre 1951

Numéro JO  
n° 13 du 01/12/1951

Date du numéro  
1 décembre 1951

### TEXTE INTÉGRAL

M. Riés (Adolphe) est agréé en qualité d'agent spécial du «Groupement Français d'Assurances » en remplacement de M. Niox-Chateau (Maurice), quittant le Territoire. La présente décision aura effet pour compter de ja date de sa parution.